

# MUSIQUE MUNICIPALE DE CAROUGE

## COURS DE CORNEMUSE

### Informations préalables sur le cours

Le cours de cornemuse n'est ouvert que pour les élèves adultes (18 ans révolus)

Les cours sont donnés dans le cadre de la MMC uniquement et le lundi soir dans la tranche horaire de 18h30 à 20h30, entre le début du mois de Septembre et fin du mois de JUIN

Chaque cours est individuel sur une durée de trente minutes.

Les cours sont gratuits mais, le practice, l'instrument, les accessoires divers, et le costume, sont aux frais de l'élève.

Une formation de base au niveau du solfège est requise.

### Cursus d'enseignement (version de base)

1<sup>er</sup> année : cours de base sur practice

2<sup>e</sup> année : cours et étude sur practice des pièces du répertoire

3<sup>e</sup> année : cours sur practice du répertoire et étude de base sur l'instrument

4<sup>e</sup> année : cours sur instrument , étude du répertoire , et participation aux concerts de la MMC.

Ce cursus de quatre ans peut être raccourci ou prolongé à tout moment en fonction de l'avancement ou retard de l'élève et il n'y a pas d'examen en fin d'année.

Ce cours pour adultes se veut souple et adapté au rythme de chaque élève. Il peut être ainsi façonné sur mesure, en fonction des contraintes de chacun, et permettre de cette manière un réel épanouissement et plaisir musical au sein de notre société.